

Délégations du Comité international

un billard, une salle d'étude, une bibliothèque bien fournie et un atelier. Les internés possèdent leurs propres jardins de légumes et de fleurs et élèvent de la volaille ; ils peuvent faire des travaux agricoles rétribués et ont la faculté de se promener librement dans toute l'île pendant la journée.

EXTRAITS DE RAPPORTS SUR DES VISITES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE, D'INTERNÉS MILITAIRES, DE PRISONNIERS ÉVADÉS ET D'INTERNÉS CIVILS.

France (Lorient)

*Visite du camp de l'île de Groix (Français, Américains)
(dépendant du camp de Lorient),
faite par M. C. Pilloud*

3 mars 1945

Ce camp, qui groupe une soixantaine de Français, est installé dans une ancienne forteresse, à proximité immédiate d'objectifs militaires ; la région, proche de la mer, est extrêmement salubre.

Les prisonniers sont cantonnés dans deux grandes chambres éclairées à l'électricité ; ils couchent dans des lits métalliques munis d'une paille, dont le contenu n'a malheureusement pas été changé depuis fort longtemps car la paille fait défaut dans toute la région ; les couvertures sont en suffisance. Il y a plusieurs lavabos, mais l'eau courante manque et il faut aller la chercher à une certaine distance du camp. Les ordres sont donnés en allemand et traduits par un prisonnier de guerre. La cuisine est aménagée dans une des salles de la forteresse et les prisonniers sont également autorisés à faire cuire les vivres qu'ils reçoivent de l'extérieur.

Le camp comprend une petite infirmerie avec un membre du personnel sanitaire qui n'y dispose que d'un très modeste matériel ; de plus un médecin allemand inspecte régulièrement le camp.

En fait de vêtements, les prisonniers n'ont rien reçu de la Puissance détentrice ; ils sont assez mal vêtus, mais ont pu toutefois conserver leurs effets personnels et les objets qu'ils possédaient au moment de leur capture.

Les prisonniers ne sont affectés qu'aux seuls travaux de camp. Les officiers sont autorisés à faire des promenades sous surveillance en donnant leur parole de ne pas tenter de s'évader et, comme l'espace dont les hommes disposent pour leurs exercices physiques est extrêmement restreint et qu'ils ne peuvent l'utiliser que deux heures par jour, le délégué a obtenu la promesse qu'il leur serait accordé une plus grande liberté de mouvement.

Délégations du Comité international

Les prisonniers ont reçu quelques livres et des colis de la Croix-Rouge française et de leurs familles ; notons aussi que pour faciliter la correspondance, qui met un mois pour parvenir à destination, il a été décidé que les hommes de confiance adresseraient directement les lettres à la délégation du Comité international.

Signalons pour terminer que la Croix-Rouge française de l'île de Groix et l'Association des marins s'occupent également des prisonniers de ce camp.

Prisonniers de guerre américains. — Le 3 mars, dans l'île de Groix également, le délégué a visité deux prisonniers de guerre américains qui ont été logés dans le bâtiment de la garde allemande, et leur a remis une partie des secours que la Croix-Rouge américaine leur destinait.

D'autre part, M. Pilloud a rendu visite à deux autres prisonniers, américains également, en traitement à l'hôpital maritime de Lorient. Ces hommes déclarent tous être très bien soignés et n'avaient aucune plainte à formuler.

France

*Visites de camps de prisonniers de guerre, faites par M. J. Courvoisier
Camp n° 82 (Châlon sur Saône) (Allemands)*

16 février 1945

La caserne d'Uxelles, qui abrite un millier de prisonniers de guerre est située en plein centre de Châlon sur Saône et répond entièrement aux dispositions de l'article 9 de la Convention de 1929 relative aux prisonniers de guerre. La lumière électrique est installée dans chaque local et fonctionne parfaitement ; en revanche, le chauffage est insuffisant. Des mesures de protection contre les incendies ont été prises et il a été organisé à cet effet une équipe composée d'un sous-officier et de dix hommes.

Les rations alimentaires, de très insuffisantes qu'elles étaient au début, se sont sensiblement améliorées au cours de ces dernières semaines. La cuisine, très bien aménagée, est dans un état de propreté exemplaire et les prisonniers peuvent y apprêter des repas supplémentaires ; malheureusement ils n'ont reçu jusqu'à ce jour aucun colis provenant de leurs familles. Une cantine, tenue par un civil, a été installée à l'intérieur du camp ; elle est fort bien approvisionnée et vend notamment du savon, de la limonade, des lames de rasoir, des pinceaux à barbe, de la papeterie, etc. Elle a fourni également au cours du mois de janvier quarante cigarettes à chaque prisonnier.

Une infirmerie a été installée et une visite médicale a lieu chaque jour ; un médecin allemand donne ses soins aux malades en traitement à l'hôpital de la ville et à ceux qui se trouvent à l'infirmerie du camp ; le matériel de cette dernière laisse à désirer et les médicaments y sont rares ; aussi le délégué a-t-il profité de sa visite pour remettre au médecin

Délégations du Comité international

du camp une certaine quantité de médicaments provenant du Service pharmaceutique du Comité international. Une salle de désinfection est en voie de construction et pour le moment c'est une étuve roulante qui fonctionne. Les malades soignés à l'infirmierie sont au nombre de cent ; ils souffrent pour la plupart de diphtérie, d'affaiblissement dû à une sous-alimentation prolongée et de dysenterie. Quant aux malades gravement atteints, ils sont traités à l'hôpital de Châlon.

Les prisonniers manquent de sous-vêtements, de chaussettes, etc., et leurs pantalons sont en très mauvais état ; il y a également pénurie de couvertures. Les prisonniers ont la possibilité de laver leur linge et cela grâce au savon qu'ils obtiennent régulièrement une fois par mois par l'intermédiaire de la cantine.

Le camp de Châlon est le premier des camps visités par le délégué où les hommes reçoivent une solde, qui varie suivant le grade des sous-officiers de 1 à 5 fr. 25 et pour les soldats de 0 fr. 60 à 0 fr. 75. Quant aux hommes qui sont envoyés dans des détachements de travail, ils reçoivent chaque jour une somme de 10 à 12 fr., dont la moitié est versée à leur compte et l'autre, distribuée en monnaie de camp. Tous les prisonniers ont la possibilité de travailler ; les sous-officiers sont toutefois libres de refuser de le faire s'ils ne le désirent pas.

Le rapport indique qu'une chapelle a été aménagée et que des services divins y sont célébrés chaque dimanche par un aumônier protestant et par un aumônier catholique ; les prisonniers n'ont jamais été contraints de travailler le dimanche.

Camp n° 87 (Belfort) (Allemands)

22 février 1945

La caserne Hatry, qui groupe plus de 650 prisonniers de guerre, est fort bien organisée : la lumière électrique est installée partout ; toutes mesures contre l'incendie ont été prises ; la paille, en quantité suffisante, avait été changée récemment, et chaque semaine les hommes peuvent prendre une douche.

Trois repas sont servis chaque jour ; le matin, les prisonniers reçoivent 400 gr. de pain blanc et un demi-litre de café ; à midi et le soir, la nourriture est aussi variée que copieuse. Il convient d'indiquer que les prisonniers faisant partie du camp n° 87 reçoivent les mêmes rations alimentaires que les combattants français, à cette seule différence près que le tabac et le vin ne leur sont pas distribués dans les mêmes proportions.

Une infirmerie a été installée à l'intérieur du camp ; les soins y sont donnés par un médecin allemand et des membres du personnel sanitaire ; les médicaments étant rares, un certain nombre de produits pharmaceutiques fournis par le Comité international ont été remis par M. Courvoisier au médecin du camp.

Délégations du Comité international

Les prisonniers sont en principe à la disposition de la 1^{re} Armée ; bon nombre d'entre eux travaillent au rétablissement du réseau ferroviaire et à l'entretien des routes ; d'autres ont été répartis chez les agriculteurs, boulangers et bouchers de la place et des environs de Belfort.

Camp n° 61 (Langres) (Allemands)

24 février 1945

Les prisonniers, au nombre de plus de 1500, sont cantonnés dans les vastes salles du vieux monastère des Ursulines en plein centre de Langres ; la quantité de paille mise à leur disposition est de 4 kg. par homme et par mois, et dans chaque salle la lumière électrique est installée. Les latrines sont en nombre suffisant et dans un état de propreté exemplaire ; une installation de douches fonctionne normalement et une étuve de désinfection a été installée.

Une cantine est à la disposition des prisonniers, qui peuvent y acheter de nombreux articles de première nécessité, entre autres des rasoirs, des pinceaux à barbe, des lacets de souliers, des objets de papeterie et des paquets de vingt cigarettes au prix de 2 fr. 40. Un salon de coiffure, un atelier de réparations et de cordonnerie ont également été aménagés à l'intérieur du camp.

Les prisonniers sont autorisés à écrire chaque mois deux cartes de sept lignes et une lettre de vingt-quatre lignes ; ils n'ont malheureusement reçu jusqu'à ce jour aucune nouvelle de leurs familles et aucun colis ne leur est parvenu ni de chez eux, ni de la Croix-Rouge ; cet état de choses leur est pénible.

Grande-Bretagne

*Visites de camps de prisonniers de guerre allemands,
faites par le Dr J. Imfeld et MM. R.-A. Haccius et F. Biéri
« P.O.W. Base Camp n° 190 »*

14 février 1945

Ce camp, précédemment occupé par l'armée américaine, abrite plus de mille sous-officiers et soldats ; il est situé dans une île assez proche de la côte écossaise, et installé en pleine campagne, dans une région vallonnée et salubre.

Les baraques sont du type demi-cylindrique Nissen en tôles ondulées doublées, avec un sol bétonné ; elles sont bien entretenues, imperméables et sèches. Le camp comprend toutes les constructions requises pour le logement des troupes, à savoir : cuisines, réfectoires, infirmerie, ateliers, lavabos, terrain de sport, réservoir et canalisation pour la distribution de l'eau potable. La lumière électrique est installée et le chauffage est assuré par des calorifères. Les hommes dorment dans des couchettes

Délégations du Comité international

à deux étages pourvues d'une paille et de trois couvertures chacune ; ils sont généralement vingt-quatre par dortoir.

Au sujet de la nourriture, le rapport note que trois repas sont servis chaque jour et que le chef de cuisine déclare toucher régulièrement les rations officielles, et notamment le lait, celui-ci étant abondant dans la région.

La question de l'argent et de la paie des prisonniers soulève un grave problème ; en effet, à l'exception de quelques privilégiés occupés à certains travaux et qui sont rémunérés par la Puissance détentrice, les hommes sont complètement dépourvus de tout moyen d'achat et ne peuvent se procurer les objets de toilette ou de papeterie qui leur seraient indispensables. A maintes reprises, le délégué a souligné cet état de choses : une contribution mensuelle, même minime, aux caisses collectives des camps serait absolument nécessaire.

En ce qui concerne le travail, notons que les artisans et les prisonniers occupés à des travaux de construction sont rémunérés, mais que les hommes employés à des travaux d'entretien dans le camp ne le sont pas. L'homme de confiance signale le fait que quarante-deux hommes sont occupés à des travaux d'entretien et de réparation hors de l'enceinte du camp sans rémunération aucune. Le commandant explique à ce sujet que ces prisonniers sont en effet hors des fils de fer barbelés, mais à l'intérieur de la périphérie du camp. La délégation du Comité international à Londres, estimant que le problème de l'occupation des prisonniers allemands dans le Royaume-Uni est essentiel, s'en occupe activement depuis plusieurs mois, et certains progrès sont à signaler en Angleterre et en Ecosse. Dans la région visitée au cours de cette tournée, le problème se présente sous une forme encore plus ardue par suite de la proximité d'une frontière et surtout du chômage existant dans la contrée.

Le « Studienleiter », chargé d'organiser et de développer la vie intellectuelle au camp, trouve auprès du commandant la compréhension et l'appui désirables, mais le matériel scolaire et les livres d'étude font presque totalement défaut, ce qui rend sa tâche assez difficile.

En conclusion, le rapport indique que les conditions de logement et de nourriture, ainsi que les soins médicaux sont satisfaisants, mais que le manque de nouvelles d'Allemagne affecte profondément le moral des prisonniers ; il est urgent qu'un système d'information complémentaire et indépendant de la poste des prisonniers soit établi. D'autre part, le « Studienleiter » compte sur l'appui du « Joint Committee for P.O.W. Education » en vue de l'organisation des classes ; quant à la question du travail des prisonniers hors de l'enceinte des camps dans toute cette région, elle sera soumise à Londres aux Autorités compétentes.

Infirmierie du camp. — Son personnel se compose de deux officiers-médecins allemands et de treize ordonnances médicales. Très bien

Délégations du Comité international

équipée, elle comprend notamment une salle d'opération, un dispensaire, une salle d'isolement et une salle d'attente, qui contiennent en tout vingt-cinq lits ; il y a également une cuisine d'hôpital avec un entrepôt et des installations d'hygiène en nombre suffisant.

Selon l'officier-médecin allemand, l'état général de santé des prisonniers est très bon et les hommes qui se présentent chaque jour à la visite médicale ne sont en moyenne que cinq à dix ; lorsque l'infirmier fut visitée par le Dr Imfeld, il ne se trouvait qu'une vingtaine de malades à l'infirmier pour la plupart légèrement atteints d'entérite ou de bronchite ; quant aux prisonniers gravement malades, ils peuvent être évacués sur la ville la plus proche, où sont aussi donnés les soins dentaires, aucun dentiste ne se trouvant au camp.

« P.O.W. Camp n° 10 »

16 février 1945

Ce camp, qui était précédemment un camp de l'Armée américaine, fut transformé en camp de prisonniers de guerre allemands il y a quelques semaines seulement. Situé à la campagne dans un vieux parc, il contient plus de 1400 prisonniers, logés dans des baraques Nissen, dont chacune est pourvue de quatorze couchettes à deux étages (avec trois couvertures par homme), une table et deux bancs. Le camp comprend plusieurs cuisines avec des fourneaux à charbon et un grand réfectoire attenant à chaque cuisine. En outre, les hommes disposent d'une vaste salle de récréation pouvant recevoir 90 hommes et il existe également des entrepôts, des ateliers de cordonniers et de tailleurs, un salon de coiffure, etc. ; une chapelle sera installée prochainement. Les cinq baraques de douches sont pourvues d'une quantité suffisante de savon et d'eau chaude, et les 29 appareils permettent à chaque prisonnier de prendre une douche par semaine.

La nourriture est suffisante en quantité comme en qualité ; une allocation de solde pour l'alimentation permet d'ailleurs aux prisonniers d'acheter chaque jour une ration supplémentaire de pain ; trois équipes font la cuisine et servent les repas, et une cantine, bien approvisionnée, est à la disposition des hommes.

En ce qui concerne l'assistance médicale, notons que deux officiers-médecins allemands sont de service, ainsi que onze membres du personnel protégé. L'infirmier comprend trois salles et trente lits, dont dix-huit étaient occupés lors de la visite, pour la plupart par des malades ne souffrant que d'affections bénignes (les cas graves peuvent être évacués sur un hôpital militaire du voisinage) ; elle dispose de toutes les installations nécessaires : salle d'attente, salle d'opération, dispensaire, cuisine d'hôpital, etc. L'état de santé et de nutrition sont, selon l'officier-médecin allemand, très bons, et seul l'approvisionnement en fournitures médicales présente actuellement quelques difficultés. Le problème des soins dentaires est plus difficile à résoudre ; un cabinet de dentiste

Délégations du Comité international

est installé à l'infirmerie du camp, mais jusqu'à présent les soins d'urgence — et ce sont les seuls qui peuvent être pris en considération — ont été donnés en ville. L'état général de la denture des prisonniers allemands est très mauvais, en partie par manque de soins journaliers (absence de brosses à dents et de pâte dentifrice), de sorte qu'il semble nécessaire d'installer dans chaque camp un service dentaire avec des dentistes allemands qui pourraient faire les travaux courants tels que les plombages ; il faudrait également disposer des moyens nécessaires pour réparer les prothèses ; en effet, si on leur arrache trop de dents, les hommes auront de la peine à mâcher leurs aliments.

Au sujet des occupations, le rapport indique qu'environ 80 hommes travaillent en moyenne cinq heures par jour ; pour la plupart, ils sont occupés à l'entretien des routes et reçoivent la solde réglementaire de 3/4 d. par heure ; les tailleurs et les cordonniers sont payés 1 1/2 d. par heure ; à l'exception des membres du personnel protégé reconnus pour tels, personne ne reçoit d'argent.

Seul se trouve au camp un aumônier protestant, lequel célèbre le culte dominical ; certains des hommes aimeraient qu'il y eût aussi un aumônier catholique, et le commandant a promis d'en faire venir un d'un autre camp.

Quant aux loisirs et à l'activité intellectuelle du camp, relevons que jusqu'à présent environ 85 grammaires anglaises et quelques livres d'étude sont parvenus de l'Y.M.C.A. et que de nombreux cours, auxquels participent à peu près 70 hommes, ont commencé, mais que les jeux, les romans et la musique manquent complètement.

En résumé, il règne au camp une atmosphère très satisfaisante et aucune plainte importante n'a été présentée au délégué du Comité international.

Camp n° 186

19 février 1945

L'aspect de ce camp, composé auparavant de tentes, a maintenant complètement changé ; en effet, les prisonniers y travaillent activement à construire des baraques, et la veille du jour de la visite, le 18 février 1945, un millier d'hommes avaient été transférés des tentes dans les baraques ; dans une trentaine de jours vraisemblablement, c'est dans des baraques que tous seront logés ; l'effectif s'élève à plus de quatre mille, dont une grande majorité d'Allemands, une centaine de Belges et d'Espagnols et une cinquantaine de prisonniers de diverses nationalités.

A l'avenir, le camp n° 186 sera divisé en cinq sections, dont une réservée au personnel protégé ; chaque section sera un camp complet comprenant tous les bâtiments nécessaires pour les bureaux, les cantines, les cuisines, les baraques de toilette, etc.

Malgré l'hiver qu'ils viennent de passer sous des tentes, les prisonniers sont en un parfait état de santé, car ils ont été bien chauffés ; le nombre

Délégations du Comité international

des malades hospitalisés à l'infirmerie du camp — une vingtaine par jour en moyenne —, est remarquablement faible pour un effectif total variant entre quatre et six mille hommes.

Aucune réclamation ne fut présentée en ce qui concerne la nourriture : les repas sont préparés dans les cuisines des sections et semblent donner toute satisfaction.

Il en est de même pour les vêtements : à part quelques pullovers qui manquent, chaque prisonnier a reçu assez de vêtements et une paire de souliers ; les trois cinquièmes environ des hommes possèdent encore des uniformes allemands. En revanche, le manque d'argent est toujours cause de nombreux désagréments, les prisonniers ne pouvant pas s'acheter les objets de première nécessité comme des lames de rasoir, etc. Malgré les occasions de travail qui leur sont fournies, quelques milliers de prisonniers se trouvent encore actuellement sans aucune ressource financière. Les hommes qui sont employés à la construction des baraques et à l'organisation du camp sont payés suivant l'échelle habituelle ; un millier d'entre eux sont employés chaque semaine et des dispositions sont en train d'être prises pour qu'à tour de rôle chaque prisonnier puisse gagner un peu d'argent.

Pour ce qui a trait à la vie spirituelle et intellectuelle au camp, notons que l'ancien aumônier protestant, transféré dans un autre camp, a été remplacé par un nouvel arrivé, qui vient d'entrer en fonction ; des cultes pour les deux confessions sont célébrés chaque jour. La bibliothèque comprend près de 400 livres ; des représentations théâtrales et des concerts ont lieu fréquemment ; de nombreux cours sont organisés, notamment d'anglais, d'allemand, d'arithmétique et de sténographie, et deux fois par semaine des conférences sont faites sur des sujets d'actualité.

Le présent rapport relève en terminant les améliorations importantes apportées au camp n° 186, qui actuellement fait une impression excellente ; aucune plainte ne fut présentée à M. Biéri.

Camp n° 187

19 février 1945

Le camp n° 187, construit à l'origine comme camp américain, n'a été utilisé pour les prisonniers allemands que depuis le début de janvier 1945. Situé dans un vieux parc, à proximité d'un petit lac, il abrite plus de mille prisonniers de guerre, logés dans des baraques Nissen, dont chacune contient treize couchettes à deux étages, une table et deux bancs ; l'électricité et le chauffage y sont installés. Le camp comprend trois cuisines pourvues de fourneaux à charbon ; à chacune d'elles est annexé un grand réfectoire ; dans l'un de ceux-ci les prisonniers ont construit une jolie petite scène, ingénieusement décorée. Quelques baraques sont utilisées comme magasins et entrepôts, une autre, comme atelier de tailleurs et de cordonniers ; les prisonniers disposent en outre

Délégations du Comité international

d'un espace suffisant à l'intérieur de l'enceinte pour se promener et faire du sport.

Aucune plainte n'a été formulée au sujet de la quantité ou de la qualité de la nourriture ; les prisonniers reçoivent les rations habituelles distribuées aux prisonniers qui ne travaillent pas, et, avec leur allocation d'entretien, ils achètent, chacun, six onces de pain supplémentaires par jour. Il n'existe pas de cantine ; cependant, les quelques prisonniers qui possèdent l'argent nécessaire peuvent acheter trente cigarettes et une lame de rasoir par semaine ; il n'y a pas d'autres articles d'usage courant, et les hommes expriment à ce sujet de nombreux désirs.

A propos de l'infirmerie du camp, le rapport signale que seul y est de service un officier-médecin allemand, assisté par cinq ordonnances médicales et douze autres membres du personnel protégé. Installée dans plusieurs baraques très propres, bien chauffées et bien éclairées, l'infirmerie a tous les locaux nécessaires : salle d'attente, cabinet de chirurgie, dispensaire, salle d'isolement, toilettes, salles de bain, etc. Les malades sont logés dans une grande salle contenant une cheminée et plusieurs poêles à charbon. Le médecin est très satisfait de l'état de santé et de l'état général de nutrition de ses compatriotes ; il reçoit tous les médicaments nécessaires pour mener à bien ses traitements médicaux et il est très reconnaissant de l'entière collaboration que lui accordent les officiers britanniques ; il dispose de vingt-quatre lits, dont quinze étaient occupés le jour de la visite par des malades atteints d'affections sans gravité. Les traitements dentaires ont été effectués jusqu'à présent par un dentiste britannique installé dans une ville voisine et qui ne fait que des extractions ; le délégué a fait remarquer au commandant qu'il était nécessaire d'installer un cabinet de dentiste dans le camp même, car l'état de la denture des prisonniers rend indispensable des soins complets.

Une centaine d'hommes, soit le dixième de l'effectif du camp, travaillent dans le camp n° 187 — notamment à refaire des routes — et ils reçoivent leur solde journalière. En outre, si les membres du personnel protégé sont payés, les autres prisonniers sont, comme d'habitude, sans aucun argent. Le commandant s'efforce de faire travailler autant de prisonniers que possible, car il se rend parfaitement compte de leur situation financière peu satisfaisante.

Il y a deux aumôniers au camp : le prêtre catholique romain, qui célèbre la messe chaque jour, et qui est très satisfait de l'aide qui lui est accordée par le commandant et le clergé local ; quant au pasteur protestant, qui fait le culte tous les dimanches, il exprime quelques désirs.

Les prisonniers n'ont reçu jusqu'à présent que quelques livres d'enseignement de l'Y.M.C.A., grâce auxquels un programme d'étude est en préparation, mais ils sont tout à fait démunis de romans, de jeux et d'instruments de musique.

Délégations du Comité international

En conclusion, le délégué remarque qu'il s'agit ici d'un très bon camp, encore en voie d'installation, mais dont on peut attendre un développement très favorable.

Camp annexe n° 172

20 février 1945

Ce camp, une annexe du camp de base n° 172, est un hôpital militaire allemand, situé à proximité d'une grande ville provinciale. Construit à l'origine pour servir d'école, il a été utilisé tout d'abord comme hôpital militaire américain ; depuis quelques semaines seulement, il est employé pour les prisonniers allemands et en compte actuellement plusieurs dizaines. Il comprend un grand bâtiment principal, dont les deux étages sont formés surtout de grandes salles d'étude aménagées maintenant en salles de malades, avec de grandes fenêtres, très bien éclairées à l'électricité et chauffées au moyen du chauffage central ; suivant les dimensions de chaque salle, le nombre des lits varie entre dix et vingt.

En outre, plusieurs baraques Nissen ont été construites sur le terrain de jeux qui s'étend derrière le bâtiment principal ; plusieurs sont utilisées comme salles de malades et l'une d'entre elles est réservée aux membres du personnel protégé. La salle d'opération est aménagée dans une des plus grandes baraques ; elle est très bien équipée et dispose de toutes les installations nécessaires pour mener à bien les interventions chirurgicales. Quelques pièces plus petites sont aménagées en dispensaire, laboratoire, salle d'isolement, etc. Les radiographies sont faites dans un hôpital britannique voisin. Un grand hall de récréation, utilisé comme salle de réception, occupe le centre du bâtiment central, au premier étage duquel logent les officiers-médecins. Les hommes font beaucoup de jardinage tout autour du camp et disposent d'un espace amplement suffisant pour se promener à l'intérieur de l'enceinte.

En ce qui concerne la nourriture, préparée dans une cuisine spacieuse et propre, notons que les malades reçoivent les rations habituelles distribuées aux prisonniers qui ne travaillent pas, rations qui sont quelque peu insuffisantes pour des malades en voie de guérison. En outre, ils n'avaient pas reçu leur allocation d'entretien de 2 d. par jour et par personne, qui leur permettrait d'acheter un supplément de pain.

Tout le personnel de l'hôpital est allemand ; les médecins, placés sous les ordres de l'officier-médecin supérieur, sont des chirurgiens et des médecins non spécialisés, et la nécessité se fait sentir d'avoir un ophtalmologue attaché à cet hôpital, ainsi qu'un oto-rhino-laryngologue. Le commandant du camp accorde au médecin supérieur une assistance et une collaboration excellentes, et tout l'hôpital fonctionne très bien. En plus des cinq officiers-médecins, il y a au camp un quartier-maître et 53 sous-officiers et ordonnances médicales ; en outre, doivent arriver prochainement une infirmière-chef et dix sœurs allemandes,

Délégations du Comité international

pour lesquelles des logements ont déjà été préparés à l'intérieur de l'enceinte.

En conclusion, la disposition et la situation des bâtiments se prêtent très bien à l'aménagement d'un hôpital, et bien que celui-ci ait été ouvert récemment, il y règne une atmosphère générale de bonne volonté et de travail bien organisé qui permet d'attendre de très bons résultats.

Iles Anglo-Normandes

*Visites de camps de prisonniers de guerre, faites par M. A. Callias
Camp de Guernesey (Français nord-africains)*

8 février 1945

Les prisonniers, au nombre d'une centaine, sont logés dans une ancienne maison locative située à l'intérieur de l'île de Guernesey, à environ deux kilomètres de Saint-Pierre-Port, et qui comprend une cuisine, un local servant de garde-manger, une annexe renfermant deux bassins utilisés comme lavabos, ainsi qu'un certain nombre de chambres où les prisonniers logent par groupes de deux, trois ou quatre. Il n'y a ni cantine, ni réfectoire ; les prisonniers mangent dans leurs chambres.

Chaque prisonnier dispose d'un lit avec un matelas posé sur une claie de bois et trois couvertures, dont la plupart sont assez usagées ; en outre, ils possèdent chacun une petite armoire ou un coffre pour serrer leurs effets personnels.

On trouve dans chaque pièce un petit fourneau ou une cheminée ; dans l'annexe où les prisonniers font leur toilette, et qu'ils utilisent aussi pour laver leur linge, le délégué a remarqué que le toit était en très mauvais état et que la pluie le transperçait facilement. Il n'existe pas de salle de douches dans ce bâtiment. A la cuisine, où deux chaudières sont en service, la cuisson se fait sur des foyers de pierre rudimentaires ; lors de la visite, le menu se composait d'une unique soupe aux légumes mélangée d'un peu de viande hâchée ; les hommes reçoivent d'ailleurs les mêmes rations que les troupes stationnées à Guernesey ; aucune boisson spéciale (thé ou café) ne leur est distribuée et ils ne reçoivent ni tabac, ni cigarettes. Les ustensiles de ménage suffisent pour une cuisine aussi rudimentaire, toutefois il convient de noter que les prisonniers ne possèdent pas d'assiettes et qu'ils mangent dans des gamelles ou dans des boîtes de conserve. Le local servant de garde-manger est placé sous la garde d'un prisonnier, qui y entrepose le pain et les autres produits alimentaires fournis par la garnison allemande.

Dans un autre ordre, le rapport mentionne que les prisonniers n'ont que des uniformes et du linge très usés, qu'un certain nombre d'entre eux ne possèdent aucune paire de chaussettes de rechange, et que les souliers sont dans un état extrêmement défectueux (la plupart des

¹ Voir ci-dessous, p. 382.

Délégations du Comité international

hommes ne portent que des galoches). Il faudrait pourvoir d'urgence chaque prisonnier d'un habillement complet.

Au sujet des occupations, M. Callias indique que les prisonniers sont employés à divers travaux de transport de matériel, d'abattage d'arbres, de jardinage, etc., et, pour ce qui a trait aux réclamations formulées par les prisonniers, il note que plusieurs d'entre eux se sont plaints de mauvais traitements de la part de leurs gardiens et qu'il a prié les Autorités allemandes, qui d'ailleurs contestent le fait, de faire une enquête approfondie à ce sujet et de lui en faire connaître le résultat lors de son prochain voyage.

De même, M. Callias a demandé aux Autorités allemandes de donner aux prisonniers la possibilité d'écrire à leurs familles. A la suite de cette intervention, 84 messages lui furent remis pour être transmis à la Croix-Rouge française de Lisbonne, laquelle se chargera de les faire parvenir à leurs destinataires.

L'impression générale laissée à M. Callias est donc peu favorable, les conditions d'existence de ces prisonniers étant vraiment par trop précaires.

Camp de Jersey (Américains)

15 février 1945

Le camp est entouré d'une forte enceinte de fils de fer barbelés ; il abrite une vingtaine de prisonniers de guerre, tous logés dans la même pièce d'une seule baraque bien aérée ; ils couchent dans des lits pourvus de matelas sur claies de bois et munis de couvertures en suffisance. Une autre baraque composée de deux pièces, dont l'une sert de salon, abrite les trois officiers. Il n'y a pas de cantine, mais les cuisines, lavabos et latrines sont en nombre suffisant.

Les prisonniers, qui ont été capturés en Normandie l'été dernier, ont pour la plupart perdu leur équipement de rechange et il y a lieu, selon les indications qui en ont été transmises à Genève, de leur fournir un nouvel équipement complet. Les soldats sont astreints au travail ; toutefois, ils n'ont pas à transporter ou à entretenir du matériel de guerre.

Depuis leur capture, les prisonniers ont eu l'occasion d'écrire à leurs familles ; cependant, afin de faciliter cette correspondance, M. Callias a offert aux Autorités allemandes de se charger du courrier à destination de l'Amérique et pour que les réponses parviennent directement via Lisbonne. L'autorisation ayant été donnée, le service de correspondance des prisonniers américains des îles Anglo-Normandes sera organisé à Lisbonne avec le concours de la Croix-Rouge américaine.

Au sujet des loisirs, il convient de noter que lorsque le service de l'électricité de Jersey fonctionnait, les prisonniers étaient parfois conduits au cinéma, mais depuis l'interruption de ce service ils restent dans leur camp. Ils reçoivent toutefois des livres de la Croix-Rouge britan-

Délégations du Comité international

nique de Jersey et disposent, dans l'enceinte du camp d'un terrain de sport. Les promenades à l'extérieur sont rares.

Mentionnons en terminant que l'arrivée des paquets de la Croix-Rouge américaine permettra d'améliorer l'ordinaire des prisonniers ; ceux-ci sont l'objet de la sollicitude de la Croix-Rouge britannique de Jersey, dont le représentant leur fait de fréquentes visites et leur apporte des dons de la population civile.

Camp de Jersey (Français nord-africains)

15 février 1945

Les prisonniers, au nombre de plus de cent, logent dans un grand bâtiment qui servait autrefois de pensionnat. Chacun y dispose d'un lit avec un matelas posé sur une claie de bois et de trois couvertures fournies par la « Wehrmacht ». Chaque chambre possède un fourneau et de grandes provisions de bois de chauffage entassées contre les murs. Les chambres sont propres et chaque prisonnier a son armoire personnelle.

La cuisine comprend deux chaudières et des ustensiles en suffisance. Lors de la visite du délégué, le menu se composait d'un plat unique : une soupe de légume et de viande hâchée ; le cuisinier s'est plaint de ne pas recevoir de sel et de devoir utiliser l'eau de la mer pour cuire les aliments. Il n'y a pas de cantine ni de réfectoire : les prisonniers mangent dans leurs chambres et emploient des gamelles. Les lavabos sont situés dans un bâtiment annexe ; la quantité d'eau suffit et une petite chaudière peut être utilisée pour obtenir de l'eau chaude. Ce local sert aussi aux prisonniers pour laver leur linge.

L'habillement laisse beaucoup à désirer ; il conviendrait de fournir un équipement complet à chaque homme, selon la liste qui a été adressée à Genève.

Les prisonniers sont occupés principalement au travail du bois, au transport et au nettoyage de munitions et ils reçoivent un salaire de 50 pfennigs par jour de travail. Toutefois, le délégué du Comité international ayant fait la remarque que ces deux derniers genres de travaux étaient contraires aux dispositions du Code des prisonniers de guerre, les Autorités militaires ont promis d'y mettre fin.

Les prisonniers n'ont pas pu écrire à leurs familles depuis juin 1944 ; aussi les Autorités allemandes ont-elles été d'accord de confier le courrier au délégué afin qu'il puisse le transmettre aux intéressés via Lisbonne. Les Autorités allemandes seraient également d'accord de recevoir le courrier des prisonniers par l'intermédiaire de la délégation du Comité international à Lisbonne ; cette transmission sera organisée avec le concours du représentant de la Croix-Rouge française à Lisbonne.

Signalons aussi que les colis américains ont été très bien accueillis et que le représentant de la Croix-Rouge française à Jersey, auquel les

Délégations du Comité international

colis Amcross ont été remis pour être distribués aux prisonniers français, s'occupe de ceux-ci avec un grand dévouement.

Suisse

Visites de camps d'internés militaires et de prisonniers de guerre évadés, faites par MM. A. Rilliet, J. d'Amman, F.-O. Hefty et P. Niederer

De nombreux camps ont été visités en Suisse durant les mois de janvier, février, mars et avril 1945 ; nous ne publions ici, en bref, que les particularités de quelques-uns d'entre eux.

Le *camp de B.* abrite 98 Polonais logés dans deux grandes salles de l'ancienne école et dans une baraque militaire située tout à côté. — Le *camp de base de C.* se compose également de Polonais (51) et s'est quelque peu amélioré depuis la dernière visite qu'y fit M. Rilliet. — Le *camp de R.* occupe ses 125 Polonais à des travaux d'exploitation forestière, pour lesquels ils sont payés 2 fr. 50 à 3 fr. par jour. — Le *camp de I.* groupe 78 Polonais employés à de semblables travaux. — Un officier et 34 sous-officiers et soldats polonais se trouvent au *camp de Z.*, logés dans les salles de deux auberges ; ils font des coupes et des transports de bois et reçoivent à cet effet 4 à 5 fr. pour huit heures de travail journalier. — Situé dans une station de sports d'hiver, le *camp de A.* a installé son cantonnement dans une maison privée, qui comprend trois chambres servant de dortoirs, une cuisine et un réfectoire attenant ; tous les hommes (39 internés polonais) sont occupés et payés 5 fr. par jour. — Quinze prisonniers de guerre évadés yougoslaves sont réunis au *camp de R.*, ouvert le 17 février 1945 pour abriter les Yougoslaves qui n'avaient pu être rapatriés en janvier pour cause de maladie ou autre motif ; ils sont actuellement prêts à partir d'un jour à l'autre pour Marseille via Genève. Les officiers sont logés en chambres particulières dans deux hôtels de la ville ; les sous-officiers et soldats, dans une grande salle de la maison d'école, claire, bien aérée et bien chauffée. — Le *camp de A.* abrite des internés militaires italiens au nombre de 175 ; c'est un excellent camp, situé dans une belle localité et qui a fait au délégué la même bonne impression que lors de sa visite en août 1944 ; tous les hommes sont occupés et reçoivent 5 fr. par jour. — Trente-neuf Italiens se trouvent au *camp de K-O.* et 34, à celui de *W.* ; M. Hefty retrouva avec plaisir dans ce secteur des hommes satisfaits, bien logés, bien vêtus et tous occupés. Un groupe loge à *K*, dans une salle d'auberge et un autre, à *O.* ; à *W.*, le cantonnement est installé dans une salle de jeu de quilles ; il est évidemment moins confortable que les autres, qui rappellent plutôt un hôtel qu'un cantonnement militaire. Tous les hommes sont occupés dans l'agriculture et reçoivent 25 cent. l'heure.

Délégations du Comité international

Canada

*Visites d'un camp de prisonniers de guerre et d'un camp d'internés civils,
faites par MM. E. Maag et J. Kaufmann*

Camp n° 100 (prisonniers de guerre allemands)

12 janvier 1945

Fermé depuis décembre 1943, ce camp fut rouvert le 14 septembre 1944 ; il abritait auparavant des officiers allemands et son organisation n'a pas changé depuis ce moment-là. Son effectif actuel s'élève à plusieurs centaines d'hommes, y compris quelques prisonniers employés hors du camp dans des détachements de travail.

Les requêtes des prisonniers sont modestes et concernent des articles tels que du matériel de coiffeur, etc., que les délégués s'efforceront d'obtenir dans le pays même. D'autre part, les soldats ont besoin de vêtements, et une liste doit en être dressée par l'homme de confiance ; ce camp aurait également grand besoin de livres, surtout de livres d'enseignement, et les délégués ont pris des dispositions pour lui fournir des volumes que certains autres camps avaient en surplus.

Au sujet des dons de la Croix-Rouge à l'occasion de Noël, le rapport relève que ce camp a reçu tous les dons qui lui étaient destinés, à l'exception toutefois des cigares et des calendriers, et que l'homme de confiance exprima aux délégués sa reconnaissance de leur nombre et leur variété ; les prisonniers ont également reçu de la délégation du Comité international un appareil de T.S.F. et l'équipement nécessaire à son installation.

Sous la conduite d'un des médecins du camp, les délégués ont ensuite visité l'hôpital, où ils trouvèrent une quinzaine de malades qui tous, à l'exception de quatre prisonniers de guerre, étaient légèrement atteints.

Le rapport mentionne en terminant le fait qu'après avoir quitté le camp, les délégués purent s'entretenir avec l'homme de confiance du camp de travail n° 76, où sont employés quelques prisonniers du camp n° 100, qui se déclara satisfait des conditions d'existence et de travail et ne formula ni plainte, ni requête.

Camp n° 101 (internés civils japonais)

11 janvier 1945

Le camp comprend 422 internés civils japonais, dont quatre, atteints de tuberculose, au sanatorium de New-Denver et deux à l'hôpital de Winnipeg ; il se compose de huit dortoirs pouvant contenir soixante-douze personnes et dont six sont actuellement occupés ; un réfectoire ; une salle de récréation ; une bibliothèque pourvue de sept cents livres japonais et six cents anglais, des livres d'étude et des romans ; deux classes d'étude et un hôpital de vingt-cinq lits, qui abritait le jour de

Ravitaillement en Allemagne

la visite sept internés légèrement atteints, et recevant, de la part de l'officier-médecin canadien, des soins excellents.

Environ cent cinquante internés suivent les cours du camp, qui portent sur les branches suivantes : arithmétique, histoire, algèbre, géographie, géométrie, comptabilité, japonais, anglais, français et allemand. En outre des sports sont organisés, qui consistent surtout en jeux japonais tels que le judo, le kendo, etc.

Notons encore que l'homme de confiance exprima, au nom de tous les internés, le désir de recevoir davantage de nourriture japonaise, ainsi que des livres, des journaux illustrés, etc., et qu'il releva le bon traitement accordé aux internés de ce camp.

Ravitaillement de prisonniers de guerre et d'internés civils en Allemagne ¹

En raison de l'évolution rapide des événements militaires, les difficultés techniques qu'éprouva la Division des secours du Comité international pour ravitailler, par trains et par camions, les prisonniers de guerre en Allemagne, se sont encore accrues depuis que la « Revue internationale » a publié des informations sur cette importante action de secours.

Comme complément aux renseignements circonstanciés qu'elle a fournis, il convient de revenir quelque peu sur les efforts accomplis durant la période de février-mars 1945 par la délégation du Comité international en Allemagne lors du transfert de prisonniers de guerre et d'internés civils d'un camp vers un autre et qui cheminaient à pied en des colonnes interminables sur les routes allemandes.

Dans cet ordre, nous détacherons également ici des indications extraites des récents rapports présentés au Comité international de la Croix-Rouge par sa Division des secours, à la date des 15 avril et 1^{er} mai.

I. — TRANSFERT ET RAVITAILLEMENT DE PRISONNIERS DE GUERRE DANS LE NORD DE L'ALLEMAGNE

Février 1945

Comme on le sait, au moment de l'avance des armées russes en Prusse orientale et en Poméranie, les camps de prisonniers

¹ *Hors-texte.*